

A savoir

Le Mali compte parmi les pays les plus pauvres au monde. Aujourd'hui, l'infrastructure en matière d'égouttage et de traitement des eaux usées est quasi inexistante. En milieu urbain, à peine 33% de la population disposent d'un système d'assainissement adéquat ; en milieu rural, le pourcentage tombe à 9%. Ce déficit constitue un facteur de risque important pour la santé publique. Il est la cause de nombreuses maladies et, de fait, il pèse directement sur la capacité de travail des habitants et donc sur le dynamisme de l'économie. Dans ce contexte, il est malheureusement évident de constater que des efforts énormes restent à faire pour se rapprocher des Objectifs de Développement du Millénaire. Pour 2015, 50% de la population malienne doit avoir accès à l'assainissement. C'est un véritable défi à relever !



Cellule communication,
Education et Sensibilisation

Projet de renforcement des capacités de l'ANGESEM

Europe Aid/129150/C/ACT/Multi "Partenariats pour le Développement de Capacités dans le Secteur de l'Eau et de l'Assainissement des Pays ACP"

Un projet de coopération inédit pour le développement des capacités dans le secteur de l'eau et de l'assainissement au Mali



Pour plus d'informations

Fondation Santé Environnement
Av.OUA Badalabougou
BP2423 Bamako-Mali
Tel: +223 44 38 52 52/ 75 44 80 24
Email: adm@ fondation-envisante.org
www.fondation-envisante.org
www.angesem.com

Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali
Korofina Nord, Rue 181, Porte 354
Bamako-Mali
Tél. : +223 20 24 94 55
Site Web : www.angesem.com

Editeur Responsable : Fondation Santé Environnement • Tél: +223 44 38 52 52 • Photographie : AFRICACOLOR - Tél. : 76 07 00 85
Graphisme et impression : Graphique Industrie SA • Tél. : (223) 20 29 30 00



« Toute personne a le droit à un environnement sain. La protection, la défense de l'environnement et la promotion de la qualité de la vie sont un devoir pour tous et pour l'Etat » Constitution, article 15, février 92



Une opportunité pour le pays

L'Etat et ses partenaires ont déjà engagé plus de 6 milliards de F CFA dans la construction de la station d'épuration des eaux usées industrielles de Sotuba. Ce sont encore plus de 200 milliards de F CFA qu'il faudra trouver pour réaliser l'ensemble du schéma directeur de Bamako.

En adoptant la loi sur l'eau en 2002, les autorités du Mali ont pris à bras le corps la problématique de l'assainissement de l'eau. Parmi les actions mises en place, l'ANGESEM a été créée. Elle prend en charge la planification des investissements en matière d'épuration des eaux et assure l'exploitation des stations pendant une période de transition à la fin de laquelle cette fonction reviendra aux communes.

Depuis 2011, grâce à l'ANGESEM, 4 partenaires se mobilisent dans le but d'assurer l'acquisition et le transfert de technologies au bénéfice du Mali. Le projet vise d'une part à élaborer un modèle de financement viable, couvrant l'ensemble des coûts (investissement, exploitation, maintenance de l'infrastructure) et d'autre part à éditer, en collaboration avec la société civile, des supports de communication adaptés aux différents publics-cibles (communes, industries, populations locales, société civile). C'est sur le territoire de la commune II de Bamako que la stratégie est expérimentée. À terme, l'expérience sera étendue à l'entièreté du pays. Ce partenariat inédit est une opportunité pour le Mali. Il mobilise un nombre important d'experts qui accompagnent l'ANGESEM, et ce, il est important de le souligner, sans aucun intérêt commercial et/ou financier.



Station d'épuration de Sotuba

Le renforcement des capacités de l'ANGESEM

D'un point de vue technique

En partenariat avec la SPGE, l'ANGESEM envisage différents types de techniques en matière d'épuration des eaux usées industrielles et domestiques

Pour équiper le pays d'infrastructures en matière d'assainissement des eaux usées, de nombreux développements techniques sont indispensables. Pour ce faire, au préalable, une organisation forte et solide doit être mise en place et doit être soutenue par un système informatique performant et des bases de données complètes et fonctionnelles.

Au départ de l'expertise de la SPGE et lors de divers échanges entre experts, un manuel de procédures internes a été élaboré. Celui-ci répond aux attentes particulières du Mali. Il définit de façon optimale le mode de management des projets (réalisation des études, contrôle de qualité des résultats, planification des travaux, passation de marchés publics, exécution des travaux, suivi des chantiers, exploitation de l'infrastructure).

Plusieurs séries de données ont été collectées et alimentent le système d'information géographique. Un ensemble cohérent de données, s'intégrant dans un système unique, permet aujourd'hui de couvrir l'ensemble du district « test ».



Réunion autour de la station de Sotuba

D'un point de vue communication

En automne 2013, l'ensemble des partenaires du projet se sont rendus en Belgique. Outre la visite de stations d'épuration locales et la rencontre de nombreux experts, ils ont pu visiter les installations de la radio nationale et intervenir sur antenne pour présenter leur projet.



La délégation en Belgique

Des partenaires motivés et impliqués

L'Union Européenne

En 1958, la coopération entre le Mali et l'UE (qui comptait alors 6 Etats Membres) débute. Elle portait alors sur des projets de développement rural, d'infrastructures routières ou d'aide humanitaire. Ce partenariat a évolué et couvre aujourd'hui également de nouveaux domaines tels que la culture, le dialogue politique, la sécurité ou encore le commerce.

L'UE compte désormais 28 Etats Membres. L'UE est le premier partenaire au développement du Mali. L'aide de l'UE représente plus de 50% du montant total de l'aide au développement du Mali.

Afin de contribuer à la mobilisation d'une approche intégrée de la gestion des ressources en eau et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) liés à l'eau potable et à l'assainissement, les Etats Membres de l'UE et la Commission Européenne ont lancé l'Initiative de l'Union Européenne pour l'Eau lors du Sommet Mondial du Développement Durable à Johannesburg en 2002.

En réponse aux objectifs de l'Initiative de l'UE pour l'Eau, la Facilité ACP-UE pour l'eau a été créée en 2004 avec l'objectif principal de fournir l'eau et l'assainissement de base aux populations pauvres, et d'améliorer la gouvernance de la gestion de l'eau dans les pays ACP dont le Mali.

Ce projet entre dans le cadre de l'appel à propositions restreint de la Facilité ACP-UE pour l'Eau lancée en 2010. L'appel à propositions avait pour objectif de contribuer à améliorer la gouvernance de l'eau et la gestion des ressources en eau, le développement durable et l'entretien des infrastructures hydrauliques en financement à hauteur de 75% ce projet.

La Société Publique de Gestion des Eaux (SPGE) est un des principaux acteurs publics dans le domaine de l'assainissement des eaux en Belgique. Son rôle est de veiller à la poursuite des investissements en assainissement collectif, à l'amélioration du taux d'épuration et à la protection des captages d'eau potable. D'autres axes ont été ajoutés en ce qui concerne la communication avec les consommateurs et le dialogue avec l'industrie. En finançant, à concurrence de 25%, le projet malien et en mettant à disposition son expertise, reconnue en Europe, la SPGE a décidé de participer activement au renforcement des capacités de l'ANGESEM.

L'Agence Nationale de Gestion des Stations d'Épuration du Mali (ANGESEM) est une structure exécutive qui a été constituée sous la forme d'un établissement public à caractère administratif. L'ordonnance n°07/015 du 28 mars 2007 a fixé les attributions de l'ANGESEM comme suit :

- promouvoir et veiller à la gestion des ouvrages d'assainissement suivant les normes établies en la matière,
- identifier, organiser et renforcer les capacités d'étude et de réalisation des infrastructures d'assainissement,
- concevoir, coordonner, suivre et contrôler la réalisation, l'installation ou la réhabilitation des ouvrages et équipements,
- contribuer au transfert de la maîtrise d'ouvrage de l'Etat aux Collectivités Territoriales.

La Fondation Santé Environnement (FSE) a été fondée le 27 décembre 2007 (N°052/MATCL-DNI). Elle a pour but de travailler aux côtés des autorités nationales et de l'ensemble des parties prenantes pour promouvoir un meilleur état de santé et un développement durable. Les actions qu'elle mène portent principalement sur :

- la communication,
- la formation des différentes parties prenantes pour une citoyenneté respectueuse de l'environnement,
- l'amélioration du cadre de vie,
- l'évaluation continue de l'impact environnemental sur la santé et le mode de développement en général.

La Commune II du District de Bamako est impliquée plus particulièrement dans le cadre de ce projet. Elle abrite 80 % des industries du Mali et a un rôle important à jouer.



Le concept de la campagne

La campagne « Siningnésigui » lancée à l'occasion de la quinzaine de l'environnement vise à faire changer rapidement mais surtout dans la durée le comportement des populations pour la protection de la qualité des eaux maliennes.

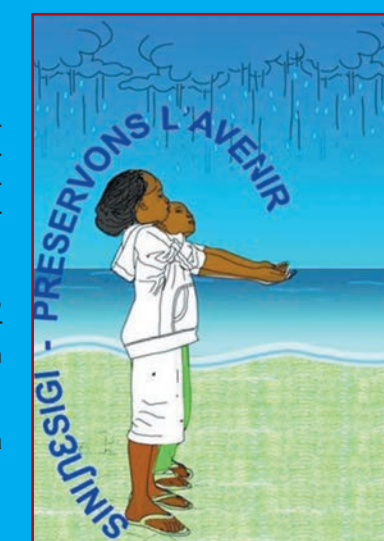
Au Mali, 80% du taux de mortalité est dû à la consommation d'eau non potable. La population n'en a pas encore totalement conscience !

Dans le cadre du projet, une stratégie de communication basée sur les caractéristiques spécifiques du pays a été définie par les acteurs locaux. Elle tient compte des particularités du pays et implique les Maliens porteurs de changements : le monde des médias, les enseignants ou encore les communicateurs traditionnels.

Le but de cette stratégie de communication est de vulgariser les acquis nés du projet, de sensibiliser les populations concernées et d'inscrire le changement de comportement dans la durée. Dans un second temps, la stratégie pourrait être exportée vers d'autres régions du pays.

La stratégie de communication est portée par la FSE, Fondation Santé Environnement, et est encadrée par une Cellule Communication, Education et Sensibilisation regroupant l'ensemble des parties prenantes.

Une campagne de communication « Siningnésigui » sera lancée lors de la quinzaine de l'environnement.



Le concept de la campagne